

# Taxe d'apprentissage 2023

Soutenez la formation  
des professionnels de santé de demain !



Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)  
Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS)

# Notre IFSI-IFAS

Créé en 1973 , l'**IFSI de Villeneuve-Saint-Georges** (a formé des milliers de soignants et professionnels (infirmiers et aides-soignants) qui prennent soin de vous, de vos proches et de vos collaborateurs.

**Grâce au soutien apporté par le versement de la taxe d'apprentissage**, notre IFSI-IFAS a pu améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants :

- la modernisation des salles de cours par un équipement informatique et de vidéo-projection
- l'équipement des salles de pratiques (mannequins, appareils de simulation, chariots, lits...)
- le mobilier des salles de cours



**En 2023**, nous souhaitons poursuivre ces investissements afin de :

- développer des outils d'enseignement pour créer l'interactivité avec les apprenants
- poursuivre la modernisation des salles de cours (formation à distance)
- mettre en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants/élèves afin de favoriser leur réussite

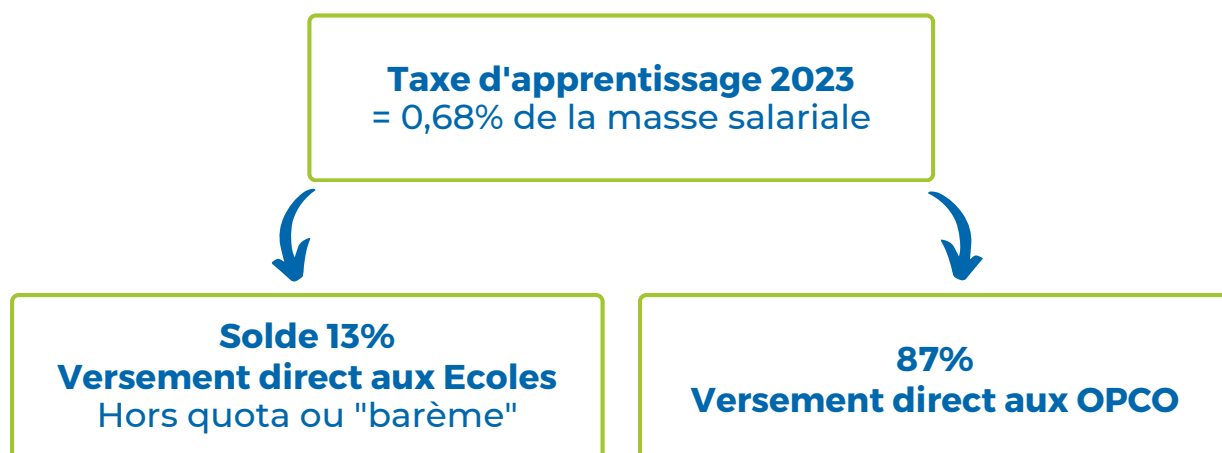


**La taxe d'apprentissage** est le seul impôt pour lequel chaque entreprise a la possibilité de choisir librement une partie de ses bénéficiaires. Votre choix est donc primordial pour nos étudiants.

**Investissez avec nous dans l'innovation pédagogique et participez à la constructions de l'avenir de nos jeunes en formation paramédicale.**

# Versez votre taxe

- Répartition de la taxe d'apprentissage



- Le versement est simple

L'IFSI de Villeneuve-Saint-Georges est habilité à percevoir une partie de la taxe d'apprentissage (« Solde 13% »).

**Le versement se fait directement :**

- par chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- par virement bancaire

*Merci d'indiquer le nom de votre entreprise dans le libellé du virement et de préciser « Taxe d'apprentissage 2023 IFSI-IFAS Villeneuve-Saint-Georges »*

**Code UAI  
(inscription sur la liste préfectorale) :  
0941772R**


<b>BANQUE DE FRANCE</b> RC PARIS B 572104891 Relevé d'identité bancaire			
TITULAIRE: <b>TRESORERIE DE VILLENEUVE ST GEORGES</b> DOMICILIATION: <b>SEGPS - BDF de CRETEIL</b>			
<b>Identification nationale (RIB automatisé)</b>			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
<b>30001</b>	<b>00907</b>	<b>E946 0000000</b>	<b>86</b>
<b>Identification internationale</b>			
IBAN		FR05 3000 1009 07E9 4600 0000 086	
Identifiant Swift de la BDF (BIC)		BDFEFRPPCCT	





**INSTITUT DE FORMATION  
SOINS INFIRMIERS  
VILLENEUVE-ST-GEORGES**

40 Allée de la Source  
94190 Villeneuve-Saint-Georges

 01.43.86.23.73

 [secretariat.ifs@chiv.fr](mailto:secretariat.ifs@chiv.fr)

 [www.chiv.fr](http://www.chiv.fr) - [www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)

